

**COMITE ROMAND CONTRE LES INITIATIVES "CULS-DE-SAC"**

Case postale 101

1211 Genève 3

Hauteville et Berne, 23.2.1990

Madame, Monsieur,  
Chère consoeur, cher confrère,

Le 1er avril prochain, peuple et cantons auront notamment à se prononcer sur quatre initiatives populaires s'attaquant au réseau routier suisse.

Le comité romand "contre les initiatives culs-de-sac" m'a prié d'assurer un service de presse pour mettre en évidence les défauts de quatre projets constitutionnels dont à juste titre le Conseil fédéral et une écrasante majorité du Parlement recommandent le rejet.

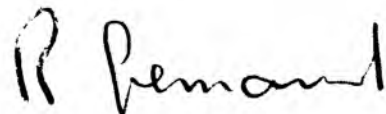
Aux yeux du comité, deux des trois initiatives dites du trèfle ont des conséquences inadmissibles pour la Suisse romande. L'une conserve l'insoutenable goulet d'étranglement entre Yverdon et Avenches, sur la N1, et l'autre prive la Transjurane de sa liaison avec la N5, et toute une région du pied du Jura d'une route nationale de récolte.

L'initiative "Halte au bétonnage" n'est pas moins dévastatrice pour les Romands. On pourra certes construire la Transjurane, par exemple. Mais le réseau routier jurassien n'en fera pas moins pitié, puisque selon la théorie des vases communicants infligée par l'initiative, il faudra... enlever aux routes cantonales ou communales ce qu'on aura pris pour réaliser la Transjurane!

Vous recevez un premier envoi comportant une documentation et deux articles montrant les défauts des initiatives "culs-de-sac". J'espère vivement qu'il vous sera utile pour informer l'opinion publique.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration, et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chère consoeur, cher confrère, mes cordiales salutations.

Raymond Gremaud



Annexes: 1 documentation  
2 articles

NB.- Je suis à votre disposition (031 22 28 30) pour vous fournir tout article exclusif ou répondre à d'autres vœux éventuels.

## APPEL A LA SECURITE

Où sont-ils, tous ceux qui, lors de la votation sur l'initiative "Pro vitesse 100/130 km/h" ont mis en avant la sécurité routière pour s'opposer à ce texte ? Où sont-ils les médecins qui ont fait campagne, au nom de la sécurité, pour le maintien des 80/120 km/h ?

Ils brillent par leur silence. Ils restent muets. Et pourtant...

L'expérience et les statistiques dont ils ont fait grand usage contre le 100/130 donnent des chiffres éloquents. Seul 9 % des accidents se produisent sur les autoroutes alors que celles-ci absorbent le 27 % de l'ensemble du trafic. Cela est évident.

Les autoroutes ne connaissent pas de trafic en sens inverse. La vitesse y est limitée à 120 km/h, ce qui est faible par rapport à la sécurité active des automobiles modernes (possibilité de freinage et tenue de route). Le flux des véhicules s'écoule en douceur, à vitesse plus ou moins constante, mais sans à-coups. Pas de dépassements dangereux en raison de la circulation en sens inverse, pas d'intersections et, surtout, pas de traversées de villages et de bourgades. Pas non plus de mélange de trafic, pas de piétons, pas de cyclistes.

Il est donc impérieux, uniquement pour des raisons de sécurité de s'opposer aux initiatives "Trèfle à trois". En les acceptant, on condamnerait chaque année un nombre toujours plus grand d'habitants de villages traversés par le trafic actuel à des accidents, voire à la mort.

M. Hennet, secrétaire général de l'Association Suisse des Transports, soutient ces initiatives. Or si vraiment la sécurité était son premier souci, il devrait, en homme logique, revenir à "Table Ouverte" avec son bidon de sang pour demander au contraire le refus de ces initiatives...

Hélas, trois fois hélas, M. Hennet a changé de discours: pour une meilleure sécurité, il admet des routes cantonales encombrées, des centaines de camions et d'automobiles en transit à travers les bourgades. Par contre, prétend-il, si l'on termine le réseau autoroutier, on aura un accroissement du nombre des véhicules et donc des accidents. Beau discours en vérité.

Mais s'il faut attendre des milliers d'accidents et de morts sur les routes cantonales avant que le nombre de véhicules cesse de s'accroître, alors il faut dire que ceux qui tiennent de tels propos auront beaucoup de sang sur les mains.

Alfred Oggier

## SOLIDARITE CONFEDERALE EN QUESTION

Ces mots, "solidarité confédérale", ont-ils encore un sens ?

On le saura le 1er avril prochain en prenant connaissance des résultats des votations fédérales sur les objets routiers, soit les trois initiatives visant à empêcher l'achèvement de la N 1 entre Yverdon et Avenches, de la N 5 entre Bienne et Soleure, de la N 4 dans le Knonauer Amt et celle dite "Halte au bétonnage", qui entend geler le réseau des routes à son état de ... 1986!

Cette votation revêt une importance capitale pour la Suisse romande, et en particulier pour le canton de Neuchâtel qui est désormais le seul en Suisse, avec Appenzell RI, à ne pas être relié au réseau des routes nationales. Renoncer à la N 5 entre Bienne et Soleure saperait les nombreux efforts des cantons jurassiens entrepris dans le domaine de leur désenclavement. Ne pas achever la N 1 équivaldrait à biffer de la carte l'axe historique entre la Suisse romande et la Suisse alémanique et à scinder en deux le réseau autoroutier... européen: un axe Lisbonne-Yverdon, un autre Avenches-Copenhague! Avec, entre les deux, un trafic infernal dans les villages...

De plus, ce renoncement ne donnerait aucune chance supplémentaire à la N 5 entre Grandson et Boudry, le canton de Vaud concentrant alors ses forces pour aménager à ses frais la liaison Yverdon-Avenches.

On doit constater que le sort de ces initiatives ne dépend pas des cantons concernés; le destin de la N 1 de la N 5 et de la N 4 est entre les mains des Thurgoviens, des Bâlois, des Lucernois, des Tessinois et des Zurichois, pour ne citer qu'eux.

A l'heure où le consensus helvétique - qui est pourtant le pilier de notre prospérité - tend à s'effriter, où certains mouvements, comme les écologistes, souhaitent faire de notre pays une Albanie verte au milieu de l'Europe, mais repliée sur elle-même, les résultats de la votation du 1er avril nous donneront une claire indication de la volonté ou non des Suissesses et des Suisses de vivre ensemble, libres, ouverts et solidaires.

Philippe Boillod